



Politique d'armement

Version 2024

Pour circuler hors des murs de la convention, toutes répliques d'armes doivent être cachées ou recouvertes en tout temps afin d'éviter des inquiétudes et de ne pas être considéré comme une possible menace, quel qu'elle soit.

Aucunes armes interdites par la loi provinciale et fédérale ne sont tolérées.

<http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/SOR-98-462.pdf>

<http://canlii.ca/t/7vf2>

a. Armes à feu et à projectiles

- ★ PAS de vraies armes (même si le mécanisme est altéré pour le rendre dysfonctionnel. Ex. : retirer la gâchette, la goupille, le percuteur ou des vis.).
- ★ AUCUN item en métal n'est accepté. (Les armes de plastique ayant un faux fini métallique sont acceptées).
- ★ Les armes factices doivent présenter un embout orange tel que la loi l'exige. Cet embout peut être amovible pour la prise de photo et la mascarade à condition d'être remis en place immédiatement. Alternativement, avoir un côté complet de l'arme peinte d'une couleur voyante afin de prouver son statut d'imitation peut également convenir.
- ★ Les armes de type "Airsoft/softball" doivent être totalement désactivées et vides de projectiles pour être admises dans la convention.
- ★ Tout accessoire, arme ou article apte à lancer un projectile ou une charge de poudre sont interdits.
- ★ Les arcs, arbalètes, lance pierre sont acceptés à condition qu'il n'y ait aucune tension sur l'arme en question. Aucun projectile associé à ces articles n'est toléré.
- ★ Les GEL BLASTER et les NERF à projectiles en mousse ou similaire sont admis, tant qu'il n'y a aucune balles, fléchettes ou projectiles de chargés ou de disponible sur le participant.
- ★ AUCUNE reproduction fidèle d'armes contemporaines, fabriquées de quelconque matière que ce soit, ne sont admises lors de la convention, même si celles-ci respectent les règles mentionnées précédemment.

- ★ Les armes doivent être transportées de façon sécuritaire, soit rangées dans un étui, recouvertes ou encore attachées/suspendues.
- ★ Ne jamais pointer une arme sur qui que ce soit, toujours faire une visée vers un espace vide.
- ★ Fusil à l'eau sont admissibles, aucun fluide, produit ou autre ne doit être aspergé. Le fusil doit être vide à 100% du temps.

b. Épées, lames, couteaux ou toutes autres armes de mêlées

- ★ Les armes en métal incluant, mais ne se limitant pas aux épées, couteaux, armes d'arts martiaux, ne sont en aucun cas tolérées lors de la convention. Une réplique en plastique ou latex peut être admissible.
- ★ Toute arme de mêlée doit être attachée contre le participant lors de déplacement. Les armes peuvent être dégainées seulement lors de la mascarade ou pour la prise de photo sous certaines conditions.
- ★ Aucun combat fictif, de gestes brusques ou encore de brandir une arme dans un geste rapide. Il en va de la sécurité de tous et chacun.
- ★ Les bouts pointus et les côtés tranchants sont évalués. Autant sur le costume que sur les armes. Le responsable de la vérification des armes a le pouvoir décisionnel final quant à la sécurité des participants.
- ★ Les bâtons de baseball en bois et les bâtons de hockey sont interdits. Une réplique en latex, plastique ou caoutchouc est admissible.
- ★ Les armes des forces de l'ordre telles que les Tasers[®], bâtons et masses ne sont pas admises.
- ★ Les chaînes en métal sont interdites.

c. Restrictions de poids et de forme

- ★ Les armes ayant un poids élevé doivent être inspectées au comptoir. Il n'y a pas de limite de poids de prédéterminée puisque c'est du cas par cas.
- ★ Il en est de même pour la longueur des accessoires, par contre il peut y avoir certaines exceptions pour la mascarade.
- ★ Aucun tranchant, ni pointe ne sont tolérés.
- ★ Les armes ayant des insertions de métal sont permises seulement si le vérificateur d'armes en chef ou les membres du personnel qualifié considèrent que le tout reste sécuritaire.
- ★ Veuillez noter que certaines exemptions aux règles « reproduction d'armes actuelles », « pas d'armes de métal » et « brandir/se battre » peuvent être envisagées aux fins de la mascarade costumée. Si vous souhaitez soumettre une arme ou une routine pour une considération spéciale, veuillez consulter la directrice de la mascarade avant la date limite d'inscription à la mascarade. La décision du maître d'armes et des membres du SAGGEEK est définitive et est strictement appliquée pour garantir un environnement sûr à tous les participants à la convention.